

« Les points de vigilance dans le règlement des successions (2H LIVE) »

**Mardi 8 avril 2025, de 11h30 à 13h30
à distance**

par Me Elodie QUER et Me Agathe LEVY-SEBAUX, Avocats à Paris

PROGRAMME

L'objectif de la formation sera d'exposer les principales difficultés (qui sont nombreuses) auxquelles peuvent être confrontés les héritiers et leurs conseils dans le règlement d'une succession.

Au travers de cas pratiques, nous avons choisi de traiter certaines problématiques récurrentes pour lesquelles le rôle de conseil de l'avocat est déterminant pour que l'héritier prenne conscience des forces et faiblesses de son dossier.

Nous aborderons notamment l'interprétation d'un testament, la preuve de dons manuels non déclarés, le rapport et la réduction des libéralités, la situation particulière du conjoint survivant, l'occupation d'un bien relevant de la succession par un seul des héritiers ou encore le traitement des contrats d'assurance-vie.